

Manager une expérimentation urbaine

Objectif

Être capable de synthétiser une méthode structurée pour établir un diagnostic, une stratégie et une boîte de mise en œuvre.

Prérequis et publics visés

Avoir déjà exercé dans le domaine du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie, et de la construction.

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction.

Programme

Repenser nos modèles d'aménagement nécessite d'expérimenter de nouvelles solutions. Un cadre juridique s'est récemment constitué. Ce contexte économique et juridique fait appel à de nouvelles compétences.

La formation vise à établir diagnostic et stratégie et à mettre en place une méthode structurée.

Grâce à cette formation, vous maîtriserez la boîte à outils de mise en œuvre et de valorisation de votre projet.

Introduction – Caractériser une expérimentation urbaine

- o Le vocabulaire (expérimentation, innovation, ...) et les définitions du cadre législatif et réglementaire
- o L'écosystème de l'innovation urbaine : acteurs (financeurs, MOA, ...) et principaux dispositifs
- o Les types d'expérimentation (différentes logiques : politiques publiques, programmes et projets ; différents objets : projets urbains, services urbains, ... ; différents niveaux de maturité.)
- o Un cadre méthodologique et sémantique pour aborder l'expérimentation urbaine sous une logique de management de projet : ISO 37 101
- o Les principaux défis d'une démarche d'expérimentation urbaine

1. Phase de définition du projet

Définir la stratégie

2. Phase pré-opérationnelle

- a. Définir le modèle économique et le financer
- b. Mettre en place la gouvernance et l'animation du projet
- c. Trouver le cadre juridique adapté
- d. Les différents outils juridiques
- e. Les formalisations de partenariat : partenariat d'innovation, CPI, consortium ;
- f. Les structures de mise en œuvre et gestion : SEMOP, ASL, SCCV, SCIC ;
- g. Les outils de gestion foncière et immobilière : bail civil, baux constitutifs de droit réels ;
- h. Les procédures de sélection : AAP, marché de partenariat, marchés privés de travaux, marché public d'innovation, marché public global de performance.
- i. Focus commande publique : exceptions à la mise en concurrence et achats innovants

3. Durant la vie du projet

- a. Caractériser et mesurer les risques
- b. Mobiliser les bonnes compétences
- c. Concerter
- d. Évaluer et valoriser

4. Exercices (tout au long de la session de formation)

Sur la base d'un cas concret sur lequel il intervient ou est intervenu, chaque participant sera challengé sur :

- a. Sa description de projet (fin de matinée 1)
- b. Sa proposition de stratégie (début de matinée 2)
- c. Son plan d'action (début d'après-midi 2)
- d. Son plan d'amélioration continue, de diffusion et de valorisation (fin de journée 2)

Formations complémentaires :

- Produire la ville avec l'habitant / l'utilisateur
- Urbanisme transitoire : quels montages économiques et juridiques ?
- De la programmation à l'atterrissage opérationnel des projets urbains (négociés ou publics)

Cette formation vous offre l'accès au pack "Activer la ville"

Moyens & supports pédagogiques

- ▶ La formation sera adaptée en fonction des connaissances des stagiaires et de leurs attentes formulées par la fiche de recueil.
- ▶ La convocation est envoyée avant la formation par mail.
- ▶ La pédagogie et la documentation pédagogique seront adaptées en fonction des connaissances et des attentes formulées par les stagiaires.
- ▶ La documentation pédagogique est envoyée avant la formation par mail. Il est demandé aux stagiaires de l'avoir avec eux lors de la formation.
- ▶ Si la formation est en présentiel, le stagiaire devra signer une feuille d'émargement.
- ▶ Si la formation est en distanciel, le formateur valide la présence du stagiaire sur la plateforme numérique.
- ▶ La formation commence par un tour de table de présentation des stagiaires.
- ▶ Durant la formation, plusieurs outils pédagogiques pourront être mobilisés tels que des exercices, cas pratiques, quizz, questions/réponses ou jeux de rôle.
- ▶ Des éventuels documents complémentaires pourront être envoyés à postériori le cas échéant.

Modalités d'évaluation & suivi

- ▶ Une évaluation des compétences, sous forme de quiz sera soumis aux stagiaires, afin d'évaluer leur atteinte des objectifs de la formation
- ▶ Un questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation sera à compléter par les stagiaires en ligne.
- ▶ Une attestation de présence sera envoyée à l'entreprise dans les jours suivant la formation.
- ▶ Une attestation de fin de formation sera envoyée aux stagiaires dans les jours suivant la formation.

La formation Manager une expérimentation urbaine a recueilli en 2022 un taux d'assiduité de 100% et une note de satisfaction des participants de 91%

Modalités pédagogiques

La formation prévoit des alternances entre l'apport théorique et des cas concrets/exercices

Modalités & délais d'accès

Vous êtes intéressés par une formation ? Vous avez une demande d'Intra ?

Vous pouvez nous contacter (Téléphone : 01 83 64 04 59 / Mail : isabelle.bianchi@cadredeville.com) pour vérifier s'il reste de la place disponible et si vous avez bien les pré-requis nécessaires cette formation. Vous pouvez télécharger la convention de formation et nous l'envoyer complétée par mail. Vous pouvez vous inscrire - sous réserve de places disponibles - jusqu'à 5 jours ouvrés avant la session de formation. Une réponse vous sera communiquée dans les 24h.

Accessibilités :

Les lieux de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre demande spécifique liée au handicap d'un potentiel stagiaire, merci de contacter Nathalie AUBURTIN – nathalie.auburtin@cadredeville.com – 01 86 95 72 10. Il s'agira de connaître les compensations nécessaires mobilisables. Nous analyserons ensuite la situation particulière du potentiel stagiaire avec notre réseau de partenaires.

Règlement intérieur & CGV, consultables sur le site cadredeville.com.

Contacts

Isabelle BIANCHI – Responsable Formations

isabelle.bianchi@cadredeville.com

01 83 64 04 59 / 06 66 99 94 49

Ruth DIKINDA – Assistante Formations

formations@cadredeville.com

01 86 95 72 10 / 06 11 86 70 63

Nathalie AUBURTIN – Directrice du développement

Nathalie.auburtin@cadredeville.com

01 89 16 79 19 / 06 14 03 12 30

N.B. : [b]Compétences est la marque du service de formation Cadre de Ville.

